



Caisse des Ecoles de la Ville de Dreux

Compte rendu sommaire

Comité de Gestion du 13 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 13 décembre à dix-huit heures, les membres du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles de la Ville, dûment convoqués le 06 décembre 2021, se sont réunis salle de réunion en Mairie Principale, sous la présidence de Madame Lydie GUERIN, 1^{ère} Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles.

Etaient présents :

Madame Lydie GUERIN, 1^{ère} Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles, Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance, Education, Politiques de loisirs et sportives, (pouvoir de M. Pierre-Frédéric BILLET),

Monsieur Alain GUENZI, Conseiller Municipal,
Madame Lucie BROTON, Conseillère Municipale, (pouvoir de M. Olivier CASSONNET),
Monsieur François JAGUIN, Conseiller Municipal,

Madame Nadine CHOLIN, Déléguée du Préfet,

Madame Marie-Pierre MANCEAU, membre élue par les sociétaires,
Monsieur Rock KINKANY, membre élu par les sociétaires.

Madame Virginie BREGERE, Directrice de la Caisse des Ecoles,

Madame Corinne PREJEANT, secrétaire,

Absents excusés :

Monsieur Pierre-Frédéric BILLET, Maire et Président de la Caisse des Ecoles, (pouvoir à Mme Lydie GUERIN),

Monsieur Yucel KISA, 2^{ème} Vice-Président de la Caisse des Ecoles, Conseiller Municipal,

Madame Valérie VERDIER, Conseillère Municipale,

Madame Sylvie LEDOUX, Inspecteur de l'Education Nationale Dreux I,
Monsieur Olivier CASSONNET, Inspecteur de l'Education Nationale Dreux II, (pouvoir à Mme Lucie BROTON),

Monsieur Patrick CHEVALLIER, Receveur-Percepteur, Service de Gestion Comptable de Dreux Agglomération,

Madame Mélanie MEGHRATE, Directrice Générale Adjointe,

Absents :

Madame Virginie DELHOMMEAU, membre élue par les sociétaires,
Madame Audrey GISSOT, membre élue par les sociétaires,
Madame Caroline SIMOES, membre élue par les sociétaires,
Monsieur Ahcene GOUCEM, membre élu par les sociétaires,

Le Comité de Gestion,

Approuve à l'unanimité :

➤ L'ordre du jour.

Ratifie :

➤ Le compte rendu du Comité de Gestion du 18 octobre 2021 (majorité des voix).

Le Comité de Gestion,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité :

- L'adoption du référentiel M57 au 1^{er} janvier 2022,
- Le passage à la nomenclature M57, approbation du RBF (Règlement Budgétaire et Financier),
- Les modalités de gestion des amortissements, fixation du seuil des biens de faible valeur,
- La mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement,
- L'approbation du choix de régime de provisions semi-budgétaires pour risques et charges,
- La décision modificative n°3-2021 pour l'ajustement des lignes budgétaires,
- Les produits irrécouvrables pour l'année 2021,
- L'ajustement de l'état des emplois au 1^{er} décembre 2021,
- L'état des emplois au 1^{er} janvier 2022,
- Le vote du Budget Primitif pour l'année 2022.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 18H45.

Vu pour être affiché, le 14 décembre 2021 conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**La Vice-Présidente
de la Caisse des Ecoles**


Lydie GUERIN

